

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

CONFERENCE INTERNATIONALE POUR LA REGION DES GRANDS
LACS

REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES

DAR ES SALAAM, 16-17 NOVEMBRE 2004

ALLOCUTION DE S.E.M SAID DJINNIT
COMMISSAIRE PAIX ET SECURITE

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour la région des Grands Lacs ;
Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union européenne ;
Madame et Monsieur les co-présidents du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs ;
Honorables Députés ;
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agences du système des Nations unies ;
Mesdames et Messieurs les Coordinateurs Nationaux ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;

Monsieur le Président,

C'est pour nous un honneur et un plaisir toujours renouvelés de nous retrouver à Dar es Salaam, en République unie de Tanzanie, pays de la ligne de front dont l'histoire politique reste marquée à jamais par le panafricanisme de ses leaders politiques et par l'appui sans réserve qu'ils n'ont jamais cessé pour la libération totale du continent du joug de la colonisation d'abord et de l'apartheid ensuite. Témoin de la signature de nombreux accords de paix, notamment pour le Burundi, votre pays dont la solidarité et la générosité ne sont plus à démontrer, abrite encore aujourd'hui des milliers de réfugiés venant de plusieurs pays de la région des Grands Lacs en crise.

Le choix porté sur la Tanzanie pour abriter le premier Sommet de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, le développement économique et l'intégration régionale ainsi que sur les questions sociales et humanitaires dans la région des Grands Lacs est l'expression de notre reconnaissance pour le rôle remarquable joué par les leaders de votre pays, parmi lesquels feu Mwalimu Julius Nyerere, avant et après les indépendances, dans la recherche constante de la liberté, de la paix

et de la stabilité, à l'intérieur des frontières nationales de la Tanzanie et dans l'ensemble de la région.

La solidarité et la générosité qui caractérisent le peuple tanzanien sont à la hauteur de l'accueil qui nous a été réservé : chaleureux et fraternel. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier, très sincèrement, le peuple et gouvernement tanzaniens pour la marque d'attention qui a été accordée à l'ensemble des délégations.

Monsieur le Président, Honorables invités ;

Nous sommes ici rassemblés à l'issue d'un long processus : le processus préparatoire de la conférence internationale pour la région des Grands Lacs qui a commencé en juin 2003, par la tenue à Nairobi au Kenya, de la première réunion des Coordinateurs nationaux, nommés par les Chefs d'Etat pour conduire au niveau national les préparatifs de la Conférence. Le Conseil Exécutif de l'Union africaine qui se tenait à Maputo, au Mozambique, en juillet de la même année avait, dans sa décision EX/CL/Dec.45(III), exprimé sa satisfaction à la suite de l'accueil unanime réservé par les pays de la région à la tenue de la Conférence. En outre, le Conseil avait encouragé le Président de la Commission de l'Union africaine à poursuivre ses efforts, de concert avec les Nations unies et les pays de la région, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir le processus préparatoire et contribuer ainsi au succès de la conférence.

A cette fin, et à la suite de la décision du Conseil de Paix et de Sécurité du 13 avril 2003, la Commission a récemment ouvert un Bureau de Liaison à Nairobi pour renforcer sa coopération avec le Bureau des Nations unies pour la région des Grands Lacs avec lesquelles elle forme le secrétariat conjoint de la Conférence. Je saisis l'occasion pour remercier le Gouvernement kenyan pour son assistance

Je me permets de rappeler que non sans fierté que l'idée de convoquer une Conférence internationale pour la région des Grands Lacs remonte à 1995. En effet, après le Génocide perpétré au Rwanda en avril 1994, le Conseil des Ministres de l'OUA réuni à

Addis-Abeba en juin 1995 a adopté la résolution CM/Res. 1589 (LVII) par laquelle elle demandait la convocation d'une Conférence internationale pour la région des Grands Lacs, sous l'égide des Nations unies et de l'OUA. Cette décision sera entérinée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, puis soumise à l'Assemblée Générale des Nations unies.

L'appui des Nations unies à cette idée se matérialisera par l'adoption des résolutions 1291 et 1304 de février et juin 2000 respectivement, à la suite des deux guerres en RD Congo, en 1997 et 1998, par lesquelles le Conseil de Sécurité avait estimé que la situation dans ce pays constituait une menace à la paix et à la sécurité internationales et recommandé la convocation, sous les auspices de l'OUA et des Nations unies, au moment approprié, d'une Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, le développement économique et l'intégration régionale.

Les questions humanitaires et sociales qui constituent désormais la quatrième catégorie de la conférence ont été proposées lors des consultations préliminaires avec les chefs d'Etat et approuvées par la première réunion des Coordinateurs nationaux.

Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités

Depuis, les Nations unies et l'Union africaine n'ont ménagé aucun effort pour faire aboutir ce projet. Les deux organisations sœurs ont nommé respectivement un Représentant et un Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs dont la mission première était de consulter et requérir les avis des chefs d'Etat sur le projet de Conférence internationale. Des nombreuses consultations ont été menées. Les pays voisins ont été informés des démarches en cours, tout comme l'ont été les communautés économiques régionales actives dans la région et les partenaires au développement.

Je voudrais ici saisir l'occasion pour saluer mais surtout rendre un hommage mérité à MM. Ibrahima Fall, Représentant spécial du SGNU et Mamadou Bah, Envoyé spécial a.i du Président de la Commission

pour la région des Grands Lacs ainsi qu'à leur prédécesseurs, l'Ambassadeur Beranhu Dinka et le ministre Keli Walubita, pour avoir su créer un *momentum* autour de la Conférence.

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités ;

Pendant des années, ils ont consulté et re-consulté les chefs d'Etat de la région, cherchant sans relâche à obtenir leur accord pour la tenue de la Conférence qui avait et a toujours et pour nos Organisations respectives une importance considérable. En effet, nous sommes tous d'avis que la Conférence internationale est une occasion pour les pays de la région d'apporter des réponses régionales et multidimensionnelles aux problèmes auxquels ils sont confrontés. En outre, elle doit participer à la consolidation des processus de paix internes au Burundi et en RDC notamment, à la stabilisation et à la relance du développement économique dans l'ensemble de la région.

En dépit de notre volonté manifeste, cette Conférence n'aurait peut être pas pu se tenir sans l'assistance et le soutien politique, diplomatique et financier du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs. Je voudrais donc saluer leur présence parmi nous et leur rendre un hommage particulier. Que les pays africains membres du groupe se sentent félicités et trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et de notre gratitude pour leur esprit de solidarité !

Monsieur le Président ;
Honorables invité ;

Nous devons reconnaître que pour beaucoup de pays de la région, les années 90 ont été une décennie perdue. De l'Angola au Congo, du Burundi à la RCA, de la RDC au Rwanda et du Soudan en Ouganda, des conflits meurtriers ont eu lieu ; certains ont duré des années ; d'autres se poursuivent encore aujourd'hui. Les économies de ces pays ont été complètement détruites et restent paralysées, tout comme les infrastructures économiques et sociales. Nombreux sont ceux là dont le niveau de vie, pourtant élevé au début des indépendances, a sérieusement régressé en dépit d'énormes

potentialités en ressources naturelles et humaines qu'ils regorgent, les ramenant ainsi au bas du tableau des indicateurs de développement humain (IDH). Pendant des années, les quelques ressources financières disponibles dans ces pays ont été englouties dans l'effort de guerre au détriment des secteurs sociaux ; la pauvreté y est devenue endémique, constituant elle-même une source potentielle de conflit.

Des millions de personnes ont perdu leurs vies sans toujours savoir pourquoi. Des milliers d'autres ont été forcées à l'exil alors qu'autant de milliers sont contraintes de mener une vie misérable et précaire dans les camps de déplacés. Pour tous ces pays, la Conférence internationale que nous préparons devrait être considérée comme une « *golden opportunity* » pour redonner une dimension nouvelle et différente aux rapports conflictuels qui ont souvent existé entre certains pays, à la paix et à la stabilité, au développement économique et à l'intégration régionale, à la démocratie et à la bonne gouvernance.

Mesdames et Messieurs,

Je ne voudrais pas m'étendre longtemps sur les causes profondes des conflits dans la région des grands Lacs. Nous les connaissons tous. Ils ont pour noms exclusion, monopolisation du pouvoir, violations massives des droits de l'homme, absence de démocratie réelle, mauvaise gouvernance, impunité etc.... La liste est loin d'être exhaustive.

Le processus préparatoire de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs nous a donné l'occasion de cerner et d'identifier les défis majeurs que la région doit relever. Les réunions régionales préparatoires auxquelles ont été associées de façon inclusive et effective la jeunesse, les femmes et les organisations de la société civile de la région ont permis, grâce à des débats ouverts, riches et critiques, de dégager certaines orientations politiques et des pistes de solutions. Tout cela est désormais contenu dans le projet de Déclaration des principes que vous allez examiner et adopter avant de le soumettre aux chefs d'Etat et de Gouvernement.

Vous me permettrez de féliciter les Coordinateurs nationaux et les membres des Comités nationaux préparatoires pour efforts consacrés et la qualité du travail abattu pendant les trois réunions régionales qu'ils ont tenues à Bujumbura, Kinshasa et Kampala et dont les conclusions sont contenues dans la Déclaration devant vous.

Une Déclaration bien équilibrée qui, dans le préambule, fait l'état des lieux de la situation sécuritaire, économique et sociale dans la région et propose ensuite des orientations politiques pour sortir la région de l'état actuel ainsi que des directives pour la suite du processus de la Conférence qui devra aboutir, lors du deuxième Sommet prévu en 2005, à l'adoption d'un Pacte de paix, de stabilité et de développement pour la région ainsi que des Plans d'action dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance, du développement économique et de l'intégration régionale.

L'adoption de cette Déclaration sera l'expression de votre volonté et de votre engagement à redéfinir la vision nouvelle des rapports dans la région ; l'engagement de faire de la région un espace de paix et de stabilité durable dans lequel les citoyens peuvent circuler librement, où les droits de l'homme seront effectivement respectés, l'état de droit rétabli pour bannir l'impunité, où chaque individu, femme, homme, enfant, réconcilié avec soi-même et avec les autres, pourra participer pleinement à la à l'œuvre de la reconstruction d'une région forte et prospère.

Je vous remercie.